

**Réponse de l'Agence spatiale algérienne au questionnaire
sur « l'Espace et la Santé Mondiale »
du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies**

Réponse à la Question-1

Une initiative d'envergure nationale, lancée avec les secteurs en charge des télécommunications et de la santé, vise le raccordement de 4000 établissements sanitaires via le satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1, lancé en décembre 2017

Cette initiative, dont l'objectif est de satisfaire les besoins croissants de la population en matière de disponibilité des services de santé publique à travers le territoire national, est en adéquation avec l'engagement de l'Algérie pour la mise en œuvre des dix-sept objectifs établis par les Nations Unies dans son agenda 2030 « Objectifs de Développement Durable ».

Ce projet qui entrera dans sa phase opérationnelle en début 2020 permettra de garantir l'équité et le service public de qualité pour tous, dans les meilleures conditions, sur l'ensemble du territoire du pays, avec une prise en charge efficace des zones enclavées et des zones peu peuplées.

Réponse à la Question-2

La plateforme en question ne devrait pas être exploitée dans un cadre commercial, vu son caractère humain qu'elle doit assumer en assurant la liaison entre les différents acteurs intervenant au titre de la santé mondiale.

Elle doit permettre un accès permanent, sans restrictions, et en temps opportuns par l'ensemble des acteurs à la donnée utile servant à répondre à un besoin exprimé lié à la santé mondiale en utilisant les techniques, technologies et applications spatiales.

Réponse à la Question-3

Afin de garantir l'utilisation efficace des techniques spatiales au service des différents secteurs, y compris la santé publique, l'Algérie a adopté une approche collaborative entre l'Agence Spatiale Algérienne, instrument national de promotion et de développement des technologies spatiales, et les différents organismes et ministères.

Cette démarche avait permis d'arrêter un programme spatial national, qui a été examiné et adopté par les hautes autorités nationales, avec comme objectif principal de répondre aux divers besoins nationaux à travers :

- la définition des systèmes spatiaux à réaliser, en termes de missions et de technologies,
- la détermination des projets applicatifs à mettre en œuvre en coordination avec les secteurs utilisateurs,
- la mise en place de programmes de formations spécialisées au profit des jeunes ingénieurs et spécialistes algériens ; et
- la mise en adéquation des programmes de recherche dans le domaine spatial selon les besoins nationaux.

Ce Programme spatial constitue ainsi une feuille de route nationale dont l'exécution sur le moyen et le long terme s'inscrit dans le cadre du développement durable du pays au bénéfice des différents besoins de nos populations.

Réponse à la Question-4

L'Algérie, qui abrite le bureau d'appui régional UN-SPIDER, adhère au principe d'échanges de données géospatiales avec les différents points focaux de la sous-région, selon les conditions et les modalités applicables en la matière.

Ainsi, des images satellitaires d'observation de la terre de la gamme Alsat, accompagnées des analyses afférentes effectuées par les experts de l'Agence Spatiale Algérienne, sont échangées avec les services demandeurs sur les plans national et régional, notamment durant les phases de crises suite aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, invasions de criquet, incendies de foêts) ou durant les évènements épidémiologiques.

Réponse à la Question-6

Projets en développement avec le secteur de la santé :

- Mise en place d'un Système National d'Informations Sanitaires.
- Conception d'une base de données géographiques dédiée au paludisme et aux maladies réémergentes (Leishmaniose cutanée).

Activités réalisées au niveau national et international :

- Participation de l'ASAL au stage de formation en épidémiologie panoramique, organisé par l'agence spatiale argentine, la CONAE, en du 06 au 31 Octobre 2008, dédié au développement d'un modèle spatio-

temporel du risque épidémique, sous la forme de cartes de risques, basé sur l'imagerie spatiale.

- Séminaire TAIEX (Technical Assistance and Information Exchange), organisé sous forme de Workshop les 27 et 28 avril 2016 à Alger, conjointement par le Ministère de la Santé et l'Union Européenne, visant l'intégration des nouvelles technologies dans la prestation de services médicaux afin d'assurer un suivi continu et de qualité des patients, particulièrement au niveau des régions éloignées.
- Séminaire organisé par la Société Algérienne de Télémédecine et e-Santé, les 31 mars et 1^{er} avril 2017 à Oran, portant sur l'état des lieux et les perspectives de la télémédecine en Algérie, solution qui consiste en la fourniture à distance, en toute sécurité, éthique et déontologie des services de soins de santé à travers les Technologies de l'information et de la communication.

Réponse aux Questions 7 et 11

L'Algérie s'est engagée à mettre à contribution les technologies spatiales et leurs applications au profit du secteur de la santé, notamment à travers les diverses applications offertes par le satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1, notamment en matière de téléenseignement et de télémédecine.

Un projet d'envergure nationale a été initié conjointement par l'Agence spatiale algérienne et le ministère en charge des télécommunications, au profit du secteur de la santé, visant à :

- assurer la disponibilité d'experts et de médecins des hôpitaux du Nord de l'Algérie au profit des patients des régions du Sud à travers la vidéoconférence ;
- améliorer la gestion des dossiers des patients et faciliter l'échange et le partage d'informations entre professionnels de la santé, notamment entre médecins au niveau des hôpitaux des différentes régions du pays ;
- optimiser les transferts de patients entre établissements de santé et réduire les risques et les inconvénients causés par le transport/transfert des patients entre hôpitaux éloignés ;

- renforcer l'échange d'informations entre les professionnels de la santé sur les maladies et les épidémies.

Réponse à la Question-8

Le projet décrit ci-dessus permet une inter-connectivité entre les différents établissements hospitaliers nationaux et ainsi une prise de décision rapide et efficace au niveau des zones enclavées dont les moyens matériels et humains adéquats en matière de santé sont à renforcer.

Réponse à la Question-9

Les techniques et applications spatiales sont utilisées dans les programmes de planification, de gestion des urgences sanitaires et dans les plans de gestion des catastrophes à travers les travaux cartographiques menés par les différents acteurs en utilisant les données images issues des systèmes satellitaires d'observation de la terre.

Ces cartes thématiques qui découlent de ces images permettent en effet de mieux étudier les conditions d'installation des populations sur un territoire donné en planifiant les servitudes associées notamment sur le plan sanitaire comme elles fournissent un support indéniable pour l'identification des risques sanitaires et le déploiement des équipes et des plans de secours en cas de catastrophe majeure.